



PV du Comité Directeur du 27 janvier 2022

Sont présents : Le Président Franck RECOING (FR), Jacques ALAYRAC (JA), Didier BARONE (DB), Jean-Louis CHAUDOT (JLC), Francis HABERT (FH), Claude HENNO (CH), Jean-Paul IMBERT (JPI), Yves GINOUX (YG), Jacques GIRAUD (JG), Bernard MAHIOU (BMA), Franck MALECOT (FM), Remy MORETTI (RM), Christian OLIVERES (CO), David BINISTI (DBI)

Excusés : Florence BAUDRIBOS (FB), Marc SANJUAN (MS), Bruno MAERTEN (BM), Stéphane PICHON (SP)

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Approbation du compte rendu du CD du 15/12/21
- ✓ Modifications de jauge et candidatures de nouveaux membres
- ✓ Point sur les travaux du pavillon
- ✓ Présentation du partenariat avec BP Med
- ✓ Point sur les travaux du bar
- ✓ Organisation Fête du Club / 50 ans
- ✓ Fixation de la date de l'AG
- ✓ Agenda
- ✓ Questions diverses :

La séance se tient dans les locaux de Keller Williams 460 Avenue du Prado, Le Président ouvre la séance à 18h10, et présente ses vœux à l'assemblée.

- ✓ Approbation du compte rendu du CD du 15 décembre 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- ✓ Candidatures de nouveaux membres

CHAUVEY François (92 Garches)

Suite Patrick ADELIN - Bateau : HURLEVENT II – Voilier : 11.70 x 3.80

Euthymènes n°46

Parrains : Guy BOISSON, Jean Pierre RONCIN

Secteur activité : BANCAIRE

Age : 58 ans

DELANGLADE Pierre-Cyrille (Marseille)

Suite Julien BOUCHARD - Bateau : NAVICHA – Moteur : 11.45 x 3.08

Euthymènes n°64

Parrains : Denis REBUFAT, Remi MORETTI

Secteur activité : AVIATION

Age : 60 ans

GUIRAMAND Jérôme

Bateau : PENELUCA – Moteur 8.30 x 3

Protis n°61

Secteur d'activité : Médecin

Age : 52 ans

CECCHI ALQUIER Corinne, suite père Jean Claude CECCHI décédé

Bateau : LAIK – Voilier 11.20 x 3.70

Euthymènes n°44

Age : 53 ans

Approuvées à l'unanimité

✓ **Modifications de jauge**

Nom	BATEAU ACTUEL	date de demande	BATEAU DEMANDE	DERNIERE D.A.J	OBSERVATIONS
CADET OLIVIER sociétaire 15/03/2018	PAPOU IV 9,50 X 2,98 CARENAGE 46	15/12/2021	MOTEUR 10,50 X 3,25	21/03/2019	OPEN 10,50 PASSE S/PONT OK MEME PLACE
MAERTEN BRUNO sociétaire 01/03/2018	SHAMROCK V (V) 10,10 x 3,43 OUEST 11	11/01/2022	VOILIER 10,20 x 3,38	19/10/2018	JPK 10,10 OK MEME PLACE
LELUC JULIEN sociétaire 25/11/2021	AREN (M) 7,50 X 2,55 PANNE C	26/01/2022	MOTEUR 8,17 ht x 2,50		flyer sundeck OK MEME PLACE

Approuvées à l'unanimité

✓ **Point sur les Travaux du Pavillon**

Les travaux sur le Pavillon sont en cours au Chantier Naval de Marseille, et suivent leur cours dans le respect du planning.

Il est à noter que l'assurance du Pavillon pour l'opération de remorquage au chantier n'a pas été facile. Seul le Bureau HARREL – COURTES a été en mesure de nous faire une proposition, à hauteur de 10 k€ le trajet + 2,5 k€ de RC et frais de retraitement. Il a été négocié un No Claim Bonus de 50 % sur la prime liée au remorquage.

DBI se rend quotidiennement au chantier pour suivre l'avancement des travaux, lever les éventuels points de blocage, et juguler la facturation de suppléments.

✓ Présentation du partenariat avec BP Med

La SMC maintient les conditions de son offre de financement, mais ne peut revoir à la hausse le montant du partenariat.

JPI et DBI rencontrent la BP Med le 2/02/2022 pour qu'ils confirment leur engagement de partenariat dans la durée.

Le changement de banque va générer du travail administratif pour le personnel du CNTL (mise à jour des mandats de prélèvement, saisie des bénéficiaires, ...).

✓ Point sur les travaux du bar

La commande du comptoir, du froid et de la technique est passée.

Des discussions sont en cours avec le menuisier pour gérer le raccord entre les anciens modules et les nouveaux.

Philippe PUVIEUX, architecte et sociétaire, pilote le projet.

✓ Organisation fête du club / 50 ans

La fête des 50 ans du club se tiendra entre le 7 et le 10 juillet 2022.

Trois groupes de travail sont constitués :

- Florence pilote l'organisation « traditionnelle » fête du club,
- Franck pilote l'organisation du cocktail de gala qui réunira les dirigeants des fédérations nautiques, des coureurs emblématiques, les Présidents de clubs, le monde économique, le monde politique, les membres du CD. La Presse devra couvrir cet événement qui réunira une centaine de participants.
- Francis pilote le « colloque / tables rondes » sur le devenir de la plaisance, l'évolution des ports et des pratiques. Il a réuni une équipe composée de membres du CD et de prestataires reconnus dans l'organisation de ce type d'évènement.

L'objectif est de prolonger ces réflexions prospectives dans le temps, et d'inscrire cette manifestation dans la continuité comme un rendez-vous incontournable annuel ou bisannuel.

Le financement de ces 50 ans se fera par la participation des sociétaires, de partenaires choisis, et du Club.

Une provision sur l'exercice 2021 pourra être passée.

Le Comité Directeur approuve ce projet de fête des 50 ans.

✓ Questions diverses

Sanitaires : FM indique que l'étude thermique du bâtiment sanitaires du bassin de carénage ne se justifie que si nous prévoyons de chauffer.

L'assemblée vote à la majorité la non nécessité de chauffer ces sanitaires, donc nous abandonnons le projet d'étude thermique dont le budget s'élevait à 4200 € HT.

Confirmation est donnée d'installer des machines à laver le linge d'occasion reconditionnées avec monnayeur CB dans le local vaisselle des sanitaires.

RM demande qu'un espace lui soit trouvé pour stocker les congélateurs de la commission pêche.

FB informe de l'organisation d'un Carnaval Nautique le 12/02/2022, et fait appel aux bénévoles qui pourraient embarquer des passagers pour l'occasion.

L'assemblée vote à l'unanimité l'autorisation d'embarquer depuis le CNTL, à titre exceptionnel, des passagers depuis les emplacements des bateaux participants.

JA demande qu'une réflexion soit menée sur l'usage des caméras de vidéosurveillance.

FR lui propose de se saisir du projet, et de formuler des suggestions.

DBI informe qu'il a reçu Nadine CLEMENT, Lionel ROSSI et Denis CORGET au sujet de l'application de l'indice de révision de prix du contrat de DSP.

L'assemblée vote à l'unanimité le principe de se faire assister par un avocat compétent pour mener ces discussions avec la Métropole.

JPI indique que les comptes 2021 seront présentés au CD de février.

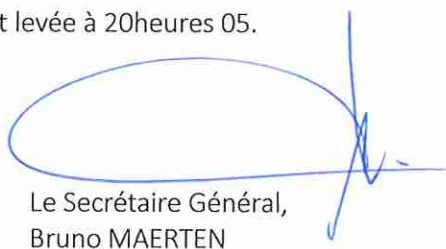
YG nous livre les informations suivantes :

- Le distributeur de glaçons a réalisé un CA de 14 k€, ce qui est un record.
- Une dimension éco-responsable sera donnée à l'organisation de la Massilia Cup. BMA propose de voir ce que suggère Les Voiles de l'Energie dans ce domaine.
- Le CNTL est retenu pour organiser le championnat de France voile habitable entreprise les 8 et 9 septembre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité Directeur est levée à 20heures 05.



Le Président
Franck RECOING



Le Secrétaire Général,
Bruno MAERTEN